

FLASH TON PATRIMOINE

Fais entrer ton quartier dans la légende !

AUTORISATION DE CESSION DES DROITS A L'IMAGE BIEN MOBILIER OU IMMOBILIER

Je soussigné(e)

Demeurant

Autorise..... (nom du photographe),
à réaliser des prises de vue reproduisant en tout ou en partie l'immeuble/le bâtiment sis
..... (adresse) sur lequel je détiens des
droits d'auteurs ou de propriété, en vue de concourir dans le cadre du concours intitulé " Flash ton Patrimoine ",
organisé par l'Union régionale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement d'Île-de-France.

Dans le cas où une ou plusieurs de ces photographies viendraient à être sélectionnées ou récompensées dans le cadre de ce Concours, cette ou ces photos pourront être reproduites et représentées à titre gracieux sur tous supports papier ou électronique par les organisateurs du Concours ou tout tiers de leur choix, dans le cadre de toutes opérations de communication relatives à ce Concours ainsi que pour la promotion des éventuelles éditions ultérieures du Concours, ce sans limitation de durée et pour le monde entier.

Pour faire valoir ce que de droit.

Fait à

Le

Le photographe

Le titulaire des droits d'auteurs ou de propriété